



Documents requis pour les ressortissants pakistanais

1. Demande de regroupement familial

- ❖ Veuillez soumettre tous les documents dans l'ordre indiqué et ne pas les agraffer ensemble

Pour le demandeur principal (époux de l'hôte)

- Passeport actuel et précédent, utilisé ou non pour voyager
- Remplir le „*Questionnaire for applicant*“ pour la vérification des documents inclus 1 photo
- Certificat de naissance (original) ¹
Inclus le lieu de naissance exact et mentionnant le nom des deux parents
- Nikah Nama (original + traduction anglaise)
- Marriage Registration Certificate MRC émis par NADRA
- Photocopies des cartes d'identités (CNIC) du demandeur et des parents du demandeur
- Family Registration Certificate FRC émis par NADRA¹
Indiquant les noms des parents, sœurs et frères
- Family Registration Certificate émis par NADRA (uniquement si les deux époux sont pakistanais)
Indiquant les noms de l'époux et des enfants
- Police certificate
- Photocopie des certificats d'études
- Certificat de domicile émis par le "District Magistrate"
- Affidavit du demandeur légalisé par un notaire public ¹
Sur son état civil avant le mariage mentionnant "single, married, divorced or widowed"
- Photographies du demandeur et de l'époux
Cérémonie de mariage, invites, du couple avant et après le mariage
- 3 x Formulaires de demande de visa national D pour chaque personne (incl. enfant(s))
- 4 x Photographies de type passeport sur fond blanc

Pour l'hôte en Suisse

- Photocopies du permis de séjour/établissement (B, C ou N) et passeport ou du passeport suisse
- Certificat de domicile ¹
- Certificat de naissance (original) ¹
Inclus le lieu de naissance exact et mentionnant le nom des deux parents
- Photocopie de la carte d'identités pakistanaise (CNIC)
- Certificat individuel d'état civil (uniquement pour les Suisses) ¹
- Si l'hôte est Pakistanais: Family Registration Certificate FRC
Indiquant les noms des parents, sœurs et frères
- Questionnaire complémentaire : „*Questionnaire additionnel*“

¹ pas daté de plus de six (6) mois après l'émission

- Seulement nécessaire si un/des enfants est/sont concerné(s)
 - Certificat de naissance (original) ¹
Inclus le lieu de naissance exact et mentionnant le nom des deux parents
 - Child Registration Certificate CRC émis par NADRA (avec traduction anglaise)
Certificate for children under 18 years
 - Jugement concernant la garde des enfants mineurs si les parents sont divorcés ou séparés (Original légalisé + traduction anglaise)
 - Photocopie des certificats d'études
 - Passeport actuel et précédent, utilisé ou non pour voyager

- Seulement nécessaire si le demandeur est divorcé / séparé / veuf
 - Nikah Nama du/des mariage(s) précédent(s) (original + traduction anglaise)
 - Marriage Registration Certificate MRC émis par NADRA du/des mariage(s) précédent
 - Jugement de divorce de la cour (original en Urdu légalisé + traduction anglaise)
 - Divorce Certificate NADRA avec date de validité (original)
 - Certificat de décès pour de l'époux précédent émis par NADRA
 - Photographies du demandeur et de(s) l'époux précédent(s)
Cérémonie de mariage, invites, du couple avant et après le mariage

2. Préparation de mariage

- ❖ Veuillez présenter les mêmes documents que sur la liste de regroupement familial à l'exception du Nikah Nama et du Marriage Registration Certificate MRC
- ❖ Veuillez noter que nous vous demanderons de remplir des formulaires spécifiques à l'ambassade
- ❖ Photographies du couple avant le mariage ou pendant la cérémonie des fiançailles

Prix

Service	Prix
Vérification des documents	CHF 950.00
Préparation de mariage	CHF 1'100.00
Traducteur (pour chaque rendez-vous)	PKR 6'000.00

- ❖ Les frais sont à payer en roupies pakistanaises et en espèce au moment du rendez-vous
- ❖ Les émoluments pour les demandes de visas ne sont pas inclus

Informations additionnelles

- ❖ Les rendez-vous sont obligatoires. Pour réserver, veuillez nous contacter (islamabad.ziv@eda.admin.ch)
- ❖ Si le demandeur ne parle pas Anglais ou Urdu, veuillez-nous le communiquer au moment de la prise de rendez-vous afin que nous puissions organiser un interprète
- ❖ Les documents doivent être soumis de **façon personnelle à l'Ambassade** d'Islamabad
- ❖ Les demandes sont seulement acceptées **si tous les documents sur la liste sont présents. Veuillez à préparer TOUS les documents énumérés dans la liste de contrôle. Les demandes auxquelles il manque des documents seront rejetées et il faut s'attendre à un long délai d'attente pour le rendez-vous de suivi.**
- ❖ Aucune information sur le dossier ou sur le cours de la procédure n'est donnée par téléphone
- ❖ La vérification des documents prend au moins **4 à 6 mois**

¹ pas daté de plus de six (6) mois après l'émission